

Un droit ou une donnée statistique?

Comment ne pas saluer la volonté de mesurer le progrès social en même temps que la performance économique? C'est ce que suggère le rapport du prix Nobel Joseph Stiglitz, présenté le 14 septembre à la Sorbonne, dont l'idée phare est la suivante: «Il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique.» M. Nicolas Sarkozy s'y est engagé, disant même que «la France se battra pour que toutes les organisations internationales modifient leurs systèmes statistiques» et, le jour même, l'INSEE promettait que cette notion de bien-être devienne une «référence» pour les statistiques françaises.

C'est en février 2008 que le chef de l'État, mécontent de l'état actuel des informations statistiques sur l'économie et la société, commandait ce rapport. Suffit-il de changer de thermomètre pour que la situation s'améliore? Mieux, entre-temps, un tsunami financier a provoqué destructions d'emplois, chô-

mage, misère. Or il est aujourd'hui question de mesurer le bien-être, *Libération* allant jusqu'à faire sa une sur «le bonheur».

1789 ET LE «BONHEUR DE TOUS»

Pourtant, la production de richesses, nécessaire au bien-être, peut être mesurée, tandis que ce dernier est difficilement quantifiable. La Déclaration des droits de l'homme de 1789 parle du «bonheur de tous» comme d'un droit pouvant découler des «actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif». Non de l'INSEE. Si le produit intérieur brut (PIB) est bien «l'étalon mondial de la puissance des États», et si son évolution mesure la production de biens et de services, Joseph Stiglitz dit aussi qu'il a été «créé pour calculer l'activité des marchés». Amorale par définition.